

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 04836 Numéro SIREN : 381 449 818 Nom ou dénomination : A.M. CONSEIL
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2020 sous le numéro de dépôt 108851

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 15-12-2020

N° DE DEPOT : 108851

N° GESTION : 1991B04836

N° SIREN : 381449818

DENOMINATION : A.M. CONSEIL

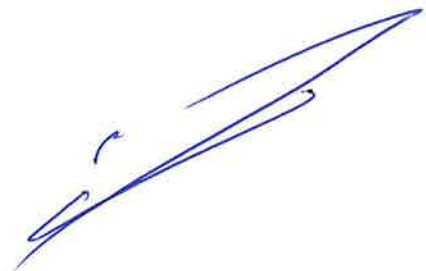
ADRESSE : 10 AV GEORGE V 75008 PARIS

MILLESIME : 2019

AM CONSEIL
Société par Actions Simplifiée au capital de 777.165 €
Siège Social : 10, avenue George V- 75008 PARIS
381449818 RCS de PARIS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	40 399	13 237	27 162	27 701
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	82 322		82 322	82 322
Constructions	771 628	544 725	226 903	242 263
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	15 583 978	172 825	15 411 153	14 315 427
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				57 710
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 082		21 082	22 337
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 499 409	730 787	15 768 622	14 747 759
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	465 553		465 553	347 802
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				10 000
Etat, Impôts sur les bénéfices	164 725		164 725	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 397		19 397	49 882
Autres créances	3 409 393		3 409 393	17 215
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	442 553	64 068	378 485	374 572
Disponibilités	137 613		137 613	2 426 956
Charges constatées d'avance	64 517		64 517	87 981
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 703 751	64 068	4 639 683	3 314 408
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	21 203 160	794 855	20 408 306	18 062 168

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	777 165	777 165
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	152 449	152 449
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 679 135	9 665 128
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 895 807	2 014 007
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 504 556	12 608 749
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	5 107 783	4 218 481
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	5 107 783	4 218 481
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	333 781	434 910
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 507	205 586
<i>Personnel</i>	14 900	11 186
<i>Organismes sociaux</i>	100 388	101 217
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		325 457
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	70 651	24 629
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	26 623	8 949
Dettes fiscales et sociales	212 562	471 438
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	99 117	123 004
TOTAL DETTES	5 903 749	5 453 419
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	20 408 306	18 062 168

Compte de Résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	5 026 170	5 080 573	-54 403	-1,07
Autres produits	4	1	3	197,69
Total	5 026 174	5 080 574	-54 401	-1,07
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Total				
MARGE SUR M/SES & MAT	5 026 174	5 080 574	-54 401	-1,07
CHARGES				
Autres achats & charges externes	1 252 248	1 499 728	-247 480	-16,50
Impôts, taxes et vers. assim.	39 114	39 462	-349	-0,88
Salaires et Traitements	526 008	532 376	-6 368	-1,20
Charges sociales	269 043	263 899	5 144	1,95
Amortissements et provisions	32 371	32 678	-307	-0,94
Autres charges	4	8	-3	-42,75
Total	2 118 788	2 368 150	-249 362	-10,53
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 907 386	2 712 424	194 962	7,19
Produits financiers	51 746	677 199	-625 454	-92,36
Charges financières	236 584	413 601	-177 017	-42,80
Résultat financier	-184 838	263 599	-448 437	-170,12
RESULTAT COURANT	2 722 548	2 976 023	-253 475	-8,52
Produits exceptionnels	57 670		57 670	
Charges exceptionnelles	73 392	1 515	71 877	NS
Résultat exceptionnel	-15 722	-1 515	-14 207	937,74
Impôts sur les bénéfices	811 019	960 501	-149 482	-15,56
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 895 807	2 014 007	-118 199	-5,87

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.M. CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 20 408 306 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 895 807 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 399			40 399
Immobilisations incorporelles	40 399			40 399
- Terrains	82 322			82 322
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	329 290			329 290
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	442 338			442 338
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 118			20 118
- Matériel de transport	266 449			266 449
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 187 846	1 112 198	2 634	15 297 411
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 328 364	1 112 198	2 634	16 437 928
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	71 038		71 038	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 337	364	1 620	21 082
Immobilisations financières	93 375	364	72 658	21 082
ACTIF IMMOBILISE	15 462 138	1 112 563	75 292	16 499 409

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 698	539		13 237
Immobilisations incorporelles	12 698	539		13 237
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	110 872	5 488		116 360
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	418 492	9 872		428 365
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 118			20 118
- Matériel de transport	13 915	13 322		27 237
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	124 954	3 149	2 634	125 470
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	688 351	31 832	2 634	717 550
ACTIF IMMOBILISE	701 050	32 371	2 634	730 787

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 144 667 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	21 082		21 082
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	465 553	465 553	
Autres	3 593 515	3 593 515	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	64 517	64 517	
Total	4 144 667	4 123 586	21 082
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	21 806
Total	21 806

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 777 165,00 euros décomposé en 51 811 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 903 749 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 107 783	30 783	5 077 000	
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 507	150 507		
Dettes fiscales et sociales	212 562	212 562		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	333 781	333 781		
Produits constatés d'avance	99 117	99 117		
Total	5 903 749	826 749	5 077 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	333 781			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 333 781 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FAC.NON PARVENUES	68 400
CONGES A PAYER	14 900
CHARGES SOCIALES SUR PROV	7 152
ETAT AUTRES CH. A PAYER	5 157
Total	95 609

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	64 517		
Total	64 517		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	99 117		
Total	99 117		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de l'exercice, il est à noter que la crise sanitaire actuelle est susceptible d'avoir une incidence sur notre activité et la valeur des produits financiers.

Toutefois, cette situation ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o L'estimation des passifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

AM CONSEIL

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Aux Associés
AM CONSEIL
10, avenue George V
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AM CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 30 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, Fax : +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 30 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Anouar Lazrak



2020.11.2
6 15:42:58
+01'00'

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	40 399	13 237	27 162	27 701
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	82 322		82 322	82 322
Constructions	771 628	544 725	226 903	242 263
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	15 583 978	172 825	15 411 153	14 315 427
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				57 710
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 082		21 082	22 337
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 499 409	730 787	15 768 622	14 747 759
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	465 553		465 553	347 802
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				10 000
Etat, Impôts sur les bénéfices	164 725		164 725	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 397		19 397	49 882
Autres créances	3 409 393		3 409 393	17 215
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	442 553	64 068	378 485	374 572
Disponibilités	137 613		137 613	2 426 956
Charges constatées d'avance	64 517		64 517	87 981
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 703 751	64 068	4 639 683	3 314 408
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	21 203 160	794 855	20 408 306	18 062 168

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	777 165	777 165
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	152 449	152 449
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 679 135	9 665 128
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 895 807	2 014 007
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 504 556	12 608 749
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	5 107 783	4 218 481
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	5 107 783	4 218 481
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	333 781	434 910
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 507	205 586
<i>Personnel</i>	14 900	11 186
<i>Organismes sociaux</i>	100 388	101 217
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		325 457
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	70 651	24 629
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	26 623	8 949
Dettes fiscales et sociales	212 562	471 438
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	99 117	123 004
TOTAL DETTES	5 903 749	5 453 419
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	20 408 306	18 062 168

Compte de Résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	5 026 170	5 080 573	-54 403	-1,07
Autres produits	4	1	3	197,69
Total	5 026 174	5 080 574	-54 401	-1,07
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Total				
MARGE SUR M/SES & MAT	5 026 174	5 080 574	-54 401	-1,07
CHARGES				
Autres achats & charges externes	1 252 248	1 499 728	-247 480	-16,50
Impôts, taxes et vers. assim.	39 114	39 462	-349	-0,88
Salaires, et Traitements	526 008	532 376	-6 368	-1,20
Charges sociales	269 043	263 899	5 144	1,95
Amortissements et provisions	32 371	32 678	-307	-0,94
Autras charges	4	8	-3	-42,75
Total	2 118 788	2 368 150	-249 362	-10,53
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 907 386	2 712 424	194 962	7,19
Produits financiers	51 746	677 199	-625 454	-92,36
Charges financières	236 584	413 601	-177 017	-42,80
Résultat financier	-184 838	263 599	-448 437	-170,12
RESULTAT COURANT	2 722 548	2 976 023	-253 475	-8,52
Produits exceptionnels	57 670		57 670	
Charges exceptionnelles	73 392	1 515	71 877	NS
Résultat exceptionnel	-15 722	-1 515	-14 207	937,74
Impôts sur les bénéfices	811 019	960 501	-149 482	-15,56
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 895 807	2 014 007	-118 199	-5,87

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.M. CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 20 408 306 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 895 807 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 399			40 399
Immobilisations incorporelles	40 399			40 399
- Terres	82 322			82 322
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	329 290			329 290
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	442 338			442 338
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 118			20 118
- Matériel de transport	266 449			266 449
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 187 846	1 112 198	2 634	15 297 411
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	15 328 364	1 112 198	2 634	16 437 928
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	71 038		71 038	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 337	364	1 620	21 082
Immobilisations financières	93 375	364	72 658	21 082
ACTIF IMMOBILISE	15 462 138	1 112 563	75 292	16 499 409

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 698	539		13 237
Immobilisations incorporelles	12 698	539		13 237
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	110 872	5 488		116 360
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	418 492	9 872		428 365
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 118			20 118
- Matériel de transport	13 915	13 322		27 237
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	124 954	3 149	2 634	125 470
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	688 351	31 832	2 634	717 550
ACTIF IMMOBILISE	701 050	32 371	2 634	730 787

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 144 667 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	21 082		21 082
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	465 553	465 553	
Autres	3 593 515	3 593 515	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	64 517	64 517	
Total	4 144 667	4 123 586	21 082
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	21 806
Total	21 806

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 777 165,00 euros décomposé en 51 811 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 903 749 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 107 783	30 783	5 077 000	
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 507	150 507		
Dettes fiscales et sociales	212 562	212 562		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	333 781	333 781		
Produits constatés d'avance	99 117	99 117		
Total	5 903 749	826 749	5 077 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	333 781			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 333 781 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FAC.NON PARVENUES	68 400
CONGES A PAYER	14 900
CHARGES SOCIALES SUR PROV	7 152
ETAT AUTRES CH. A PAYER	5 157
Total	95 609

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	64 517		
Total	64 517		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	99 117		
Total	99 117		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de l'exercice, il a été noté que la crise sanitaire actuelle est susceptible d'avoir une incidence sur notre activité et la valeur des produits financiers.

Toutefois, cette situation ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

AM CONSEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 777.165 €
Siège Social : 10, avenue George V- 75008 PARIS
381449818 RCS de PARIS

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 NOVEMBRE 2020

Affectation du résultat 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de majorité requises, sur proposition de l'Actionnaire de Référence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit la somme de 1.895.807 euros, en totalité au compte « Autres réserves » dont le solde serait ainsi porté de 11.619.135 € à 13.514.942 euros

DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

Pour extrait certifié conforme
Le Président
Alain MINC

